

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Myria AM

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

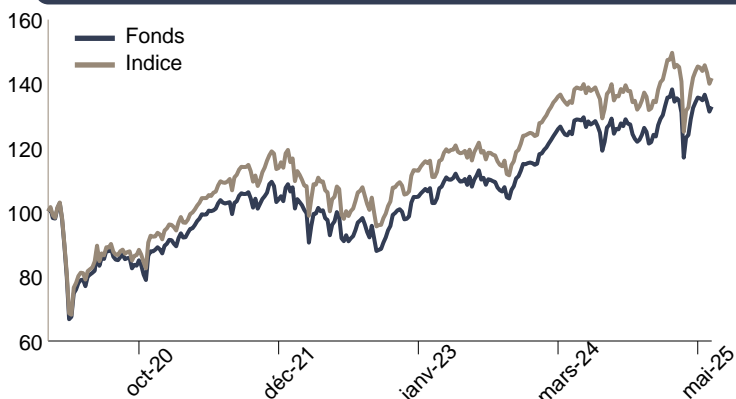
Profil de risque



Chiffres clés au 30/06/2025

Valeur liquidative	177.69 €	Nombre de positions	57
Actif net du fonds	49.53 M€	Taux d'investissement	97.09%

Evolution de la performance



Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (Le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Essilorluxottica	Basf Se
	Ing Groep Nv

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Asml Holding Nv	0.21%	Nestle Sa	-0.38%
Airbus Se	0.19%	Novo Nordisk A/S-B	-0.24%
Aena Sme Sa	0.19%	Aena Sme Sa	-0.21%
Safran Sa	0.10%	Deutsche Telekom Ag-	-0.15%
Schneider Electric S	0.07%	Lvmh Moet Hennessy	-0.14%
Total	0.75%	Total	-1.12%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400UWK0	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	29/04/2025	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	3.07%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	cf prospectus
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier

Myria AM

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-1.46%	-1.64%	0.18%
YTD	8.60%	6.63%	1.97%
3 mois	1.42%	0.73%	0.69%
6 mois	8.60%	6.63%	1.97%
1 an	4.87%	3.28%	1.59%
3 ans	46.36%	44.04%	2.32%
5 ans	55.38%	63.61%	-8.23%

Indicateurs de risque sur 1 an

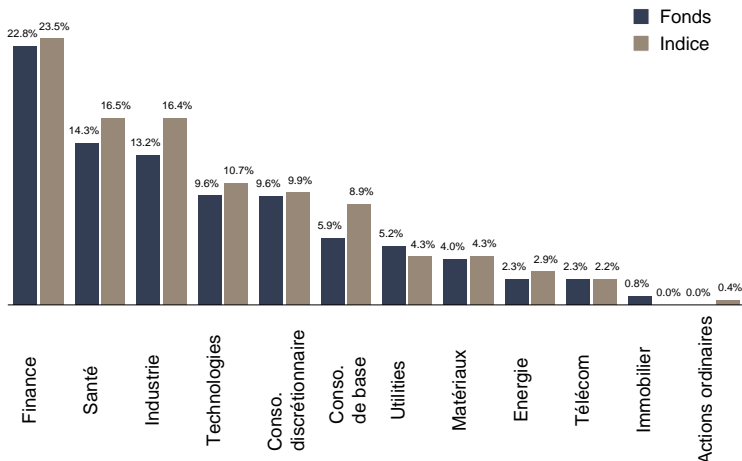
Volatilité du fonds	17.69%	Ratio de Sharpe	0.10
Volatilité de l'indice	18.15%	Ratio d'information	0.69
Tracking Error	2.31%	Beta	0.97

10 principales positions

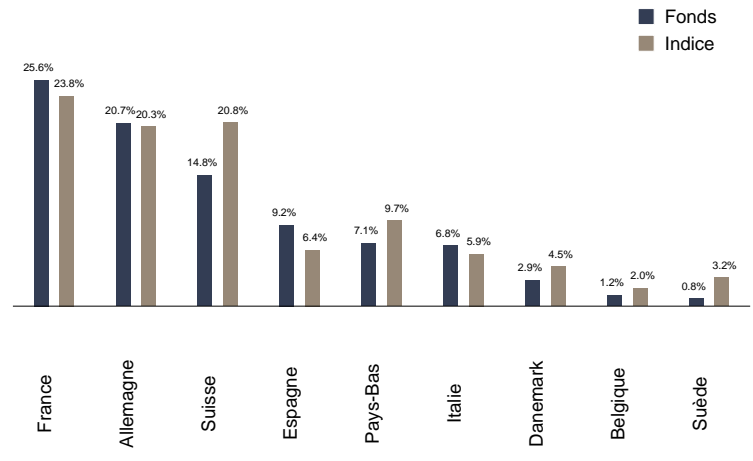
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Uff Dynasties Famili	5.73%	Fonds actions
Sap Se	4.57%	Technologies
Asml Holding Nv	4.50%	Technologies
Novartis Ag-Reg	4.03%	Santé
Nestle Sa	3.66%	Consommation de base
Roche Holding Ag	3.63%	Santé
Siemens Ag-Reg	3.45%	Industrie
Allianz Se-Reg	3.10%	Finance
Novo Nordisk A/S-B	2.93%	Santé
Schneider Electric S	2.63%	Industrie
Total	38.22%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.42%	4.01%	-4.16%	-1.11%	4.09%	-1.46%							8.60%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%							6.63%
2024													
Fonds	2.51%	2.24%	4.65%	-1.87%	3.12%	-1.14%	-0.27%	2.19%	-1.14%	-3.03%	-0.69%	-0.47%	5.95%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023													
Fonds	7.66%	1.26%	1.20%	2.48%	-2.07%	3.14%	1.59%	-2.43%	-2.25%	-2.80%	6.81%	3.16%	18.51%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022													
Fonds	-3.61%	-4.20%	0.43%	-1.06%	-0.05%	-8.33%	6.77%	-4.47%	-5.01%	7.33%	7.10%	-3.63%	-9.77%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	-1.51%	2.90%	6.38%	2.19%	2.50%	0.98%	0.71%	2.62%	-3.43%	4.09%	-3.81%	5.80%	20.55%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.86%	-8.52%	-15.30%	5.19%	2.92%	4.51%	-2.31%	2.24%	-3.24%	-6.15%	13.94%	1.37%	-9.89%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%

Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Juin 2025 a été remarquablement calme sur les marchés financiers, alors que l'actualité géopolitique a été particulièrement intense durant cette période. En effet, contre toute attente, le 13 juin dernier, Israël a lancé une attaque massive contre le régime des mollahs iraniens, avec pour objectif la destruction des infrastructures nucléaires civiles et militaires. Cette guerre, qui a duré douze jours, a été atypique à plusieurs égards, notamment parce que les deux belligérants n'ont aucune frontière commune et sont distants de plus de 900 km, selon le trajet le plus court. On aurait logiquement pu penser que les marchés financiers seraient les victimes collatérales d'un embrasement du conflit au Proche-Orient, mais en réalité, à part un soubresaut de 10 \$ sur le prix du baril de pétrole, aussi vite effacé qu'enregistré, il n'en a rien été.

Néanmoins, cette guerre éclair a éclipsé toute autre actualité, qu'il s'agisse des droits de douane, dont le moratoire expire le 9 juillet prochain, ou des actions des banquiers centraux. À ce sujet, en Europe, Christine Lagarde, après avoir abaissé une nouvelle fois de 0,25 % les principaux taux directeurs de la Banque centrale européenne — dont le taux des facilités de dépôt s'établit désormais à 2 % —, a annoncé que sa politique de normalisation était pour le moment terminée. Outre-Atlantique, lors de la réunion du FOMC du 18 juin, la Banque centrale américaine a une nouvelle fois laissé son taux directeur inchangé, à 4,25 % pour la borne basse, ce qui a déclenché la fureur de Donald Trump, qui a fustigé Jerome Powell sur son réseau social, TRUTH.

En conclusion de ce semestre, on notera que les marchés sont extrêmement résilients. En Europe, les indices boursiers ne baissent que de quelques dixièmes de pourcentage sur le mois, ce que soit pour le CAC 40 (-0,90 %) ou pour l'Eurostoxx 50 (-1,1 %). Aux États-Unis, en revanche, les indices boursiers bondissent franchement et s'octroient de nouveaux records absolus : c'est le cas du Nasdaq, qui progresse de plus de 6 %, et du S&P 500, qui gagne plus de 5 % sur le mois en dollar.

Concernant les mouvements sur le portefeuille, nous avons réduit notre exposition au secteur de la Chimie, notamment via BASF, jugée vulnérable à un avertissement en raison de volumes faibles, d'un manque de pricing power et d'une faible dynamique notamment dans son activité amont. Le secteur sous-performe le marché depuis plus de deux ans et aucune amélioration significative n'est attendue à court terme. Sur le secteur bancaire au contraire, toujours largement en tête des performances sectorielles depuis le début de l'année, nous avons continué à prendre quelques bénéficiaires, sur ING cette-fois. Nous resterons constructifs sur les banques mais essayons de conserver une approche dynamique dans notre sélection. Enfin, nous avons renforcé notre ligne sur EssilorLuxottica après une rencontre avec la société qui nous a confortés sur les bonnes dynamiques sous-jacentes du groupe.

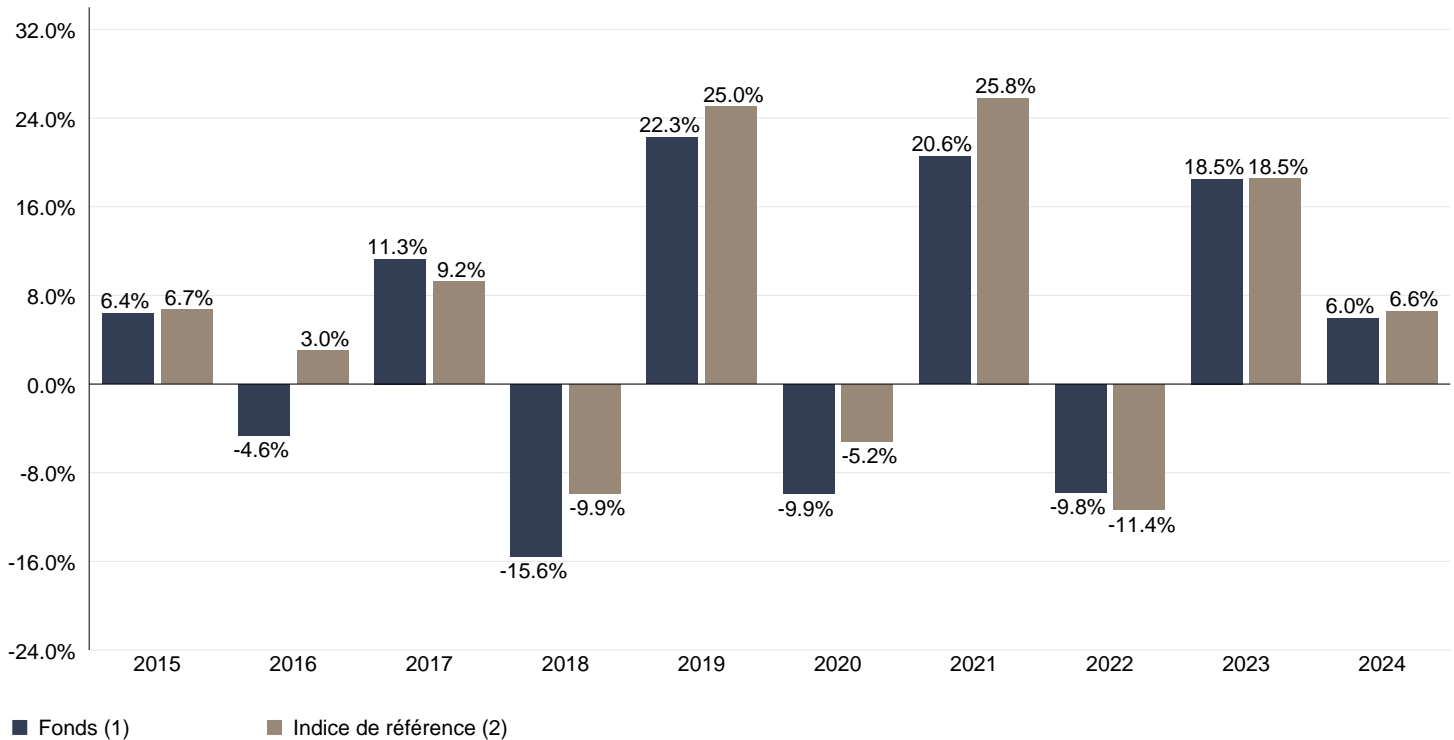
Sur le semestre, et donc depuis le début de l'année, le portefeuille s'est bien comporté et a su bénéficier des hausses du marché tout en amortissant les moments de stress.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Date de création : 17/06/2005

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

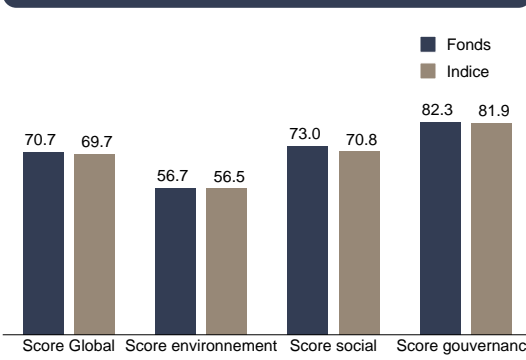
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.7	92.50%
Indice	69.7	99.58%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

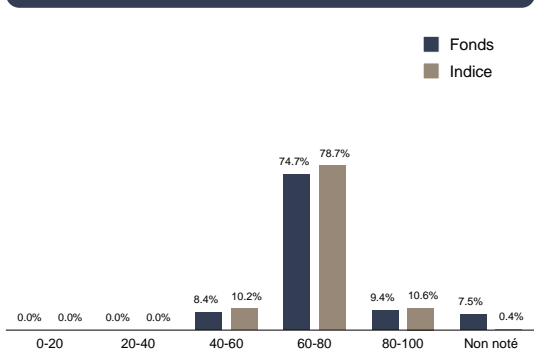
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.05%	83
Roche Holding Ag	3.74%	82
Zurich Insurance Gro	0.64%	82
Ing Groep Nv	1.26%	81
Schneider Electric S	2.71%	80
Amadeus It Group Sa	0.84%	79
Asml Holding Nv	4.64%	78
Sika Ag-Reg	0.84%	77
Airbus Se	2.29%	77
Caixabank Sa	0.93%	77
Total	18.92%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/06/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	838	1188	-349

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	2.29%	6841
Siemens Ag-Reg	3.55%	5502
Eni Spa	0.63%	2573
Totalenergies Se	1.70%	2493
Safran Sa	1.98%	2474
Engie	0.90%	2147
Air Liquide Sa	2.59%	2139
Basf Se	0.72%	1572
Schneider Electric S	2.71%	1501
Enel Spa	1.76%	1276
Total	18.83%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	46.04%	88.24%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	26.74%	92.50%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	68.83%	92.50%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.